

La justice cathodique

L'affaire Kopp a remué la vie politique suisse et également les médias du pays. La Télévision romande a produit des émissions spéciales pour tenter d'expliquer le dossier. Deux chercheurs de l'Institut de sciences politiques (Université de Lausanne) se sont penchés sur ces images parfois très fortes, distillées par le petit écran tout au long de la crise. Sous le titre «Kopp et Co., une analyse de la rhétorique télévisuelle politique», une étude de 600 pages où les images, décors, débats et commentaires journalistiques sont passés au crible, avant d'arriver à une conclusion: le procès d'Elisabeth Kopp a commencé à la télévision. Isabelle Darbellay et Stéphane Haefliger expliquent la redoutable puissance des caméras, face à laquelle le téléspectateur serait plutôt désarmé.

M. Satineau: Vous venez de produire une volumineuse étude sur l'affaire Kopp à la télévision, pourquoi avoir choisi un tel sujet d'études?

S. Haefliger: Le scandale politique est suffisamment rare en Suisse pour qu'il soit intéressant d'étudier la manière dont les médias se l'approprient. C'est un sujet très fécond pour l'analyse.

I. Darbellay: L'affaire Kopp est une sorte de prétexte. Le sujet principal est la télévision et sa manière de rendre compte des choses. Nous aurions pu aussi travailler sur la guerre du Golfe, par exemple.

M.S.: Vous parlez de «justice cathodique», qu'entendez-vous par là?

I.D.: C'est justement cette façon de présenter les choses au téléspectateur, une sorte de tribunal, de procès. Pour Mme Kopp, mais également M. Kopp et le procureur Gerber. Ils étaient fortement accusés par la télévision avant la démission de la conseillère fédérale et encore plus après. On a voulu faire participer le téléspectateur à une sorte de jury symbolique.

S.H.: Le téléspectateur ne réalise pas que l'émission qu'il regarde est d'abord une construction. Il voit la chose en continu, sans avoir le temps de prendre de la distance. Nous avons visionné et révisonné ces programmes, puis travaillé sur des séquences pour découvrir cette structure que les gens de télévision connaissent puisqu'ils la fabriquent. Images, interventions de sondage d'opinion spécialement commandées, interventions du journaliste. Tout cela contribue à une impression générale.

M.S.: Concrètement, comment avez-

vous vu ce côté un peu «tribunal» de ces émissions?

S.H.: En travaillant sur les séquences. Le mouvement des caméras, l'agencement des décors. Rappelez-vous ces énormes photos peu flatteuses d'Elisabeth Kopp et de MM. Kopp et Gerber qui trônaient sur le plateau et devant lesquelles évoluait le journaliste. Il y a aussi toute une dramatisation dans le commentaire, et aussi dans la musique qui souligne certains passages. Parfois, la TV a repris des déclarations faites à la Radio romande par E. Kopp en les illustrant de diapositives du personnage. Les effets sont évidemment différents de ceux d'une déclaration en direct.

M.S.: Pensez-vous que ces émissions spéciales furent préjudiciables à Mme Kopp, politiquement et face à l'opinion publique?

I.D.: On a essayé de tenir compte du contexte politique du moment. Ces émissions ont peut-être servi d'exutoire au public. Des émissions de ce type ont sans doute des effets sur les citoyens. Au fil des émissions, les sondages devinrent de plus défavorables à Mme Kopp, la télévision a pu y contribuer. Il y avait un aspect de culpabilité dans ces programmes. Mais là, il faut également se rappeler que la télévision en général aime travailler avec l'émotion.

M.S.: Fallait-il faire ce type d'émissions, au cœur de la crise?

I.D.: Les faire, oui sans doute, elles ont comporté un certain biais. D'autres émissions auraient peut-être eu d'autres défauts. Nous n'avons pas systématiquement cherché des coupables.

S.H.: Tout va très vite, même pour des affaires qui touchent en profondeur la vie nationale. La télévision reste à la surface des choses, tout en donnant l'impression de présenter l'événement dans sa consistance. Il faut éviter l'information-divertissement, la mise en scène à tout crin, c'est parfois trop facile.

Propos recueillis par
Maurice SATINEAU